



QU'EST-CE QU'UNE FEMME



PROGRAMME DU COLLOQUE

Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin, Nantes | 30 novembre – 1^{er} décembre 2022

Organisation : Patricia Lemarchand & Muriel Salle

.....
MERCREDI 30 NOVEMBRE 2022
.....

14H00-14H30 | PATRICIA LEMARCHAND & MURIEL SALLE

(Organisatrices)

—
Mot d'introduction du colloque

14H30-15H15 | CORINNE HAMEL

(médecin généraliste, Centre Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis, Membre de la World Professional Association for Transgender Health, Administratrice et rédactrice du site Medigen.fr)

—
Qu'est-ce qu'une « vraie » femme quand on est née garçon en 1971?

Depuis au moins l'Antiquité, des personnes ont été connues, et parfois reconnues, dans un *genre* qui ne correspondait pas à celui traditionnellement associé au *sexe* attribué à la naissance. Bien que leur nombre n'ait jamais été connu avec précision, dans aucune partie du monde, elles constituent une minorité. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que cette variation à la moyenne du comportement humain sera théorisée. Que l'on parle d'*uranisme*, de *transvestisme*, de *transsexualité*, de *transgendérisme*, de *transsexualisme* ou plus récemment d'*incongruence de genre*, les multiples appellations et déplacements au sein des différentes classifications nosologiques de ce que l'on a d'abord appréhendé comme une pathologie suffit à souligner le caractère insaisissable de la *variance de genre*. Qu'il s'agisse de Krafft-Ebing, de Hirschfeld, de Benjamin, de Money, la définition des « nouvellement femmes » a d'abord été une affaire d'hommes.

Je suis née en France, en 1971, dans une société extrêmement genrée, à un moment où le *genre* n'était pas une préoccupation populaire. Sans tout à fait savoir pourquoi ni comment cela a été possible,

je me suis construite avec une *identité de genre* féminine non conforme au sexe masculin qui m'a été attribué à la naissance. Pendant des décennies, il m'a été impossible d'accepter que je fisse partie de « ces gens-là », jusqu'alors médiatisés à travers le prisme de la prostitution, de la délinquance, de la toxicomanie ou encore du SIDA. Socialisée en tant que garçon, je suis devenue cet homme parfaitement adapté au rôle que je devais jouer dans la société. Je suis allée aussi loin qu'il m'a été possible de le supporter, écartelée entre une vie sociale d'homme et un vécu intime de ce que j'imaginai être une femme.

Mais c'est quoi être une femme ? Était-ce la même chose pour moi, pour les autres femmes nées garçons et pour les femmes nées filles ? Est-ce la même chose pour mon épouse née en 1974 et pour mon fils né en 2007 ? Quand j'ai su que j'allais vivre, je suis partie à la rencontre de mes nouvelles sœurs, nées filles, pour essayer de comprendre ce qui faisait d'elles des femmes. Elles sauraient me guider puisqu'en étant nées filles, elles étaient fatalement des « vraies » femmes. Bien des années après, mes lectures et mes échanges m'ont amenée à trois conclusions. La première, c'est que je partage avec ces femmes beaucoup plus de points communs que je ne pouvais, et elles aussi, le soupçonner. La deuxième, c'est que nous sommes le plus souvent des êtres sociaux et qu'il n'y a finalement que deux situations qui nécessitent de connaître le sexe « biologique » d'une personne : la prise en charge médicale d'une question de santé et des rapports sexuels à visée procréative. Enfin, tout ce qui fait d'une femme une femme est pour l'essentiel un construit social qui n'est valable que dans une société donnée à un moment donné. Et ce qui fait d'une femme une femme, pour soi, pour se définir intimement en tant que personne sexuée, varie d'une femme à une autre.

La vraie femme n'existe pas. C'est une idole faite de représentations sexistes et hypersexualisées, née du regard des hommes sur le corps de femmes. C'est la source d'injonctions contradictoires qui enferment les femmes dans une quête de l'impossible et dans laquelle elles s'abandonnent au rang d'objets à conformer et à exploiter.

Aujourd'hui, je sais que tout ce qui est réputé féminin ne fait pas la femme que je suis. Même nue, les yeux fermés et dans le noir, je me sens femme. Mais est-ce suffisant pour l'Autre ? L'expérience montre que je pourrais avoir les plus jolies courbes, la plus douce des voix, les manières les plus raffinées, il suffit qu'une personne ait connaissance de mon antériorité pour que dans la grande majorité des cas, mon identité d'abord et ma féminité ensuite, soit remise en question malgré la garantie qu'apporte l'Etat de mon sexe féminin.

15H15-16H00 | CYNTHIA KRAUS

(Philosophe des sciences, STSLab, Institut des sciences sociales, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne)

Je est une femme : un performatif toujours heureux ?

PAUSE

16H30-17H15 | ANAÏS BOHUON

(professeure des Universités à la Faculté des Sciences du Sport de Paris-Saclay, laboratoire CIAMS (Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives), EA 4532)

Sport et bicatégorisation par sexe : qu'est-ce qu'une « vraie femme » autorisée à concourir ?

Pour respecter la bicatégorisation sexuée et freiner les suspicions au sujet de performances et de l'identité sexuée de certaines sportives estimées trop « masculines », des contrôles de sexe, parfois désignés comme tests de féminité ou contrôles de genre, sous la forme d'examens médicaux imposés à des sportives tirées au sort, ont été instaurés par la *Fédération Internationale d'Athlétisme* (IAAF) en 1966 et généralisés, dès 1968, par le *Comité International Olympique* (CIO).

Si ces tests ont pour objectif de chercher à déterminer le sexe biologique des athlètes de la catégorie « Dames », les références à la féminité ou au genre, dans les différentes manières de le dénommer, traduisent explicitement la confusion au sein des instances sportives entre le sexe biologique et le sexe social, mais surtout l'inanité du projet à définir une « vraie femme » autorisée à concourir. Ces contrôles, pratiqués sous l'égide de la biomédecine, font du champ sportif un cas paradigmatique pour questionner la bicatégorisation de sexe. Dans quelle mesure la nomenclature des compétitions de haut niveau génère-t-elle des exclusions et des interdits à l'égard de la catégorie « Dames » ? Produire « trop » de testostérone pourrait être à l'origine de l'une d'entre, au sens où cela relèverait de la dissimulation d'un avantage qui bafouerait l'éthique du sport comme l'esprit et la lettre de l'épreuve sportive censée faire concourir des athlètes aux qualités et performances commensurables – ce dont témoigne leur répartition dans des catégories de poids, d'âge, de sexe et de handicap. Pourtant, on pourra aussi, lors de cette communication, légitimement s'interroger sur cette notion de commensurabilité des qualités athlétiques et des performances.

17H15-18H00 | PATRICIA LEMARCHAND

(Professeure des Universités – médecine/biologie cellulaire, Praticien Hospitalier, Nantes Université – l'institut du thorax, UMR Inserm 1087/CNRS 6291)

La bicatégorie homme/femme à l'épreuve de la recherche biomédicale

L'utilisation de la bicatégorie homme/femme est plutôt récente en recherche biomédicale. Une première étape à partir des années 1990 a consisté à mettre en évidence l'androcentrisme des sciences, le sujet masculin étant jusque-là perçu comme universel, incarnant l'humanité entière, tandis que les femmes étaient renvoyées à une spécificité plus ou moins étroite et marginale, se reflétant dans l'omission des femmes dans les protocoles de recherche fondamentale, préclinique et clinique. Les financeurs publics de la recherche ont alors cherché à imposer l'inclusion des femmes dans les études biomédicales et à rechercher systématiquement les différences entre les hommes et les femmes, des manifestations cliniques des maladies en passant par les marqueurs biologiques jusqu'aux réponses aux traitements médicaux.

La recherche sur les différences entre hommes et femmes en utilisant les catégories de sexe comme cadre analytique principal est actuellement la plus développée, en particulier dans le domaine des maladies cardiovasculaires. Elle se concentre sur l'identification des aspects contrastés des corps masculin

et féminin qui ont un impact sur la santé ou les processus biologiques, les affections ou les maladies, et les réponses aux traitements. La recherche sur les différences entre les genres est similaire, dans la mesure où elle oppose généralement les expériences sociales et culturelles des hommes à celles des femmes afin d'en tirer des connaissances. Dans les deux cas, ces approches sont susceptibles de conduire à l'élaboration d'actions, de traitements ou d'interventions spécifiques au sexe ou au genre, en suggérant que les hommes et les femmes ont besoin de traitements différents basés principalement sur leur catégorie de sexe/genre.

Dans le domaine biologique et médical, la bicatégorie homme/femme est issue d'une vision du « sexe » reposant sur différents niveaux, ou composantes : le sexe génétique, le sexe gonadique, le sexe hormonal, le sexe phénotypique. La biologie médicale accorde un rôle prépondérant à l'élément génétique. La caractérisation sexuelle dimorphique est ainsi considérée comme un fait établi, fondé avant tout sur une détermination génétique et, par conséquent, le sexe est compris comme une variable biologique fondamentale et indépendante.

Considérer le « sexe » comme une variable biologique en soi pose cependant de nombreux problèmes, au regard notamment de la quasi-absence d'études recherchant les similarités entre les hommes et les femmes et non les différences, du peu d'études avec une méthodologie statistique rigoureuse, et des différences entre les hommes et les femmes souvent faibles, tout ceci conduisant sans doute à une surévaluation des différences. De plus, les différences constatées entre les hommes et les femmes dans un contexte donné peuvent ne pas être généralisables dans un autre contexte, avec le risque de traitement inadapté des individus qui ne sont pas conformes à la moyenne du groupe. Enfin, de nombreux exemples montrent qu'une différence biologique ne signifie pas que cette différence soit d'origine « sexuelle », ou même d'origine biologique. Outre l'enchevêtrement inextricable du sexe et du genre, l'importance de nombreux autres facteurs est désormais montrée, à travers notamment le développement d'approches intersectionnelles. Finalement, la bicatégorisation homme/femme ne résiste guère à l'examen de la réalité biologique, avec l'impossibilité de définir deux catégories étanches et mutuellement exclusives.

En résumé, considérer le sexe comme une variable biologique a contribué à figer les différences entre les sexes dans une bicatégorisation naturalisée et hiérarchisée, et somme toute artificielle, négligeant notamment l'extrême variabilité à l'intérieur de chaque groupe. De nombreux exemples tirés de la littérature biomédicale, dans le domaine cardiovasculaire comme dans d'autres domaines, seront utilisés pour illustrer cette présentation.

.....
JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE 2022
.....

9H00-9H45 | MURIEL SALLE

(Maîtresse de Conférences en histoire contemporaine, Université Claude Bernard Lyon 1 – INSPE de Lyon, Laboratoire LARHRA)

Quand le mot « femme » disparaît : innovations sémantiques ou nouvelles formes d'invisibilisation ?

L'été 2022 a été marqué, en France, par une polémique aiguë autour d'une campagne de communication du Planning Familial. Sur une affiche, publiée le 17 Août 2022 via Twitter par Laurier The Fox, qui en est le dessinateur, se déploie l'image d'un couple au sein duquel un homme trans attend un enfant, assortie de la légende : « Au Planning, on sait que des hommes aussi peuvent être enceints ». Réalisé dans le cadre d'une campagne nationale de promotion et de sensibilisation à la diversité de la communauté LGBTIA+,

ce visuel a déclenché une salve de critiques sur les réseaux sociaux et constitue à ce jour le dernier épisode d'une série d'événements qui s'inscrit dans la durée et dont l'ampleur est internationale. Publications scientifiques, documents institutionnels ou communications militantes mobilisent de nouvelles images, et un nouveau vocabulaire, dont le but est de rendre compte de l'existence de « personnes trans », qui questionnent les différences communément admises entre les sexes et interrogent les spécificités biologiques définissant habituellement femmes et hommes.

C'est l'analyse de cette séquence que l'on propose ici de mener en se demandant, d'abord, si ces réalités sont véritablement nouvelles. L'histoire des transidentités comme catégorie est bien amorcée, mais celle des personnes trans reste encore largement à écrire. Pourtant, c'est sans doute moins l'existence de ces personnes, que leur volonté de visibilité qui constitue ici une nouveauté.

On tâchera ensuite de repérer l'apparition de ces propositions de vocabulaire nouveau, dans le temps et dans l'espace, et d'en faire l'inventaire, avant de s'interroger sur leur sens. Où ces mots nouveaux s'inventent-ils, dans quelles régions du monde ? dans quels types d'espaces (scientifiques, militants ou institutionnels) ? Quels sont les mots qui disparaissent ? et par quoi sont-ils remplacés ? Et comment ce vocabulaire nouveau se diffuse-t-il ?

Ces propositions nouvelles permettent-elles de rendre compte de réalités nouvelles ou bien, au contraire, s'agit-il bien d'une « novlangue » au sens strict telle qu'envisagée en son temps par Georges Orwell, c'est-à-dire d'un « langage convenu et rigide destiné à dénaturer la réalité » ? N'est-ce pas d'ailleurs, justement, le propos (et la nouveauté) : rendre compte de réalités *de genre* qui ne sont plus superposables aux réalités *du sexe*, et dès lors dénaturer les identités de femmes et d'hommes ? Dès lors, il n'y a rien d'étonnant à ce que ce vocabulaire « efface concrètement la femme biologique » comme l'écrit la philosophe Valérie Kokoszka sur Twitter. Mais où est exactement le problème ? dans l'effacement du concret au profit de l'abstrait, de la matérialité au profit de l'identité ? dans la disparition de la « femme », ou de la « femme biologique » ? Du reste, l'ensemble de ce vocabulaire nouveau est-il également efficace ? Produit-il les mêmes effets ?

Comment cette séquence s'inscrit-elle dans les évolutions contemporaines des mouvements féministes, qui ont fait de la langue un de leurs lieux de lutte depuis longtemps déjà ? Peut-on articuler l'émergence de ce vocabulaire nouveau aux revendications de féminisation de la langue, par exemple, amorcées dès les années 1980-1990 ?

Enfin, quelles critiques ces propositions sémantiques soulèvent-elles ? Peut-on dépasser les oppositions frontales et désormais classiques entre promoteurs et détracteurs de la « théorie du genre » ? Doit-on voir dans ces propositions un déni de réalité qui « annule les frontières du réel » comme l'écrit la philosophe Valérie Kokoszka sur Twitter ? une « dérive idéologique » ? Ou bien est-ce une occasion rêvée de dire de nouveau ce qui fait la femme (et l'homme) et quel est l'objet, au fond, du combat féministe ?

9H45-10H30 | MARIE-CLAUDE (MIKI) MARSOLIER

(Génétique, CEA, UMR 9198 Institut des sciences du vivant Frédéric Joliot, Institute for Integrative Biology of the Cell (I2BC), CEA Saclay, Gif-sur-Yvette et UMR 7206 Éco-Anthropologie, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris),

MARC (ARC) ALLASSONNIÈRE-TANG

(Linguistique, CNRS, UMR 7206 Éco-Anthropologie, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris)

PRISCILLE (PRIS) TOURAILLE

(Anthropologie sociale, CNRS, UMR 7206 Éco-Anthropologie, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris)

The Master's Tools Will Never Dismantle the Master's House. **Présentation d'un projet structuré d'épicénisation du français** **pensé comme outil de rupture épistémologique.**

M. Wittig, sur les pas de N. Sarraute, argumente sur le fait que la catégorie *femme* fonctionne comme empêchement d'accéder à l'universel et qualifie cette opération de « crime commis dans le langage ». Toute son œuvre littéraire constitue une quête pour échapper à cette catégorisation, héritage complexe des langues grecque et latine. Féminiser les noms de métier, visibiliser les sujets *femmes* dans le discours, rétablir l'accord de proximité, toutes ces tentatives d'égalisation catégorielle à l'œuvre aujourd'hui seraient considérées par Wittig comme un cautère sur une jambe de bois : car l'invention même de la « catégorie de sexe » est, selon ses propres mots, « une farce ontologique ». « Femme est un concept irrécupérable », écrit-iel. L'explication ontologique qui accompagnait cette formule a fait son chemin : comme nous pensons aujourd'hui fondé de ne plus être officiellement identifiés par notre couleur de peau ou par une religion, nombre de personnes dans les sociétés occidentales estiment ne plus avoir à être identifiées et déclarées à l'état civil par leur fonction de reproduction.

Dans cette présentation, nous soutenons une proposition forte, à notre connaissance inédite dans les sciences sociales : les concepts de *femme* et d'*homme* sont, quoi que puisse s'en scandaliser le sens commun, tout aussi « irrécupérables » d'un point de vue scientifique. *Femme* – et *homme* dans sa définition « banale » (C. Guillaumin) – consistent, pour la pensée ordinaire, en la superposition (superfusion serait plus exact) de deux catégorisations se référant au « sexe » que nous qualifierions ici d'« incommensurables » pour reprendre le fameux mot de T. Laqueur : une catégorisation *psycho-sociale* associée à l'apprentissage d'une multitude de valeurs arbitrairement et trompeusement opposées (à laquelle répond le bien connu « On ne naît pas femme ») et une catégorisation *biologique* (femelle/mâle) qui n'est pas sans poser problème. P. Touraille pointe que celle-ci agglomère, *a minima*, deux fonctions pensées, dans les neurosciences comportementales actuelles, comme susceptibles d'être, elles aussi, incommensurables : la fonction appelée en sexologie « sexuelle », et la fonction de reproduction typique d'une espèce unisexuée (au sens de la biologie moderne). Concepts redoutables donc, qui répondent en tous points à ce qu'Orwell appelle la Novlangue dans son roman *1984* : une agglomération de signifiés visant à créer ce que L. Wittgenstein décrit comme « un ensorcellement de l'entendement par les moyens du langage ».

Notre intervention pose la question de ce que l'usage sociologique de ces concepts – et du genre grammatical qui en français les soutient – « font » à la sociologie et aux études du genre. Comment peut-on « penser le genre » (C. Delphy), en faisant appel (faute de mieux) aux catégories communes comme « catégories de l'analyse », opération contre laquelle P. Bourdieu n'a cessé de mettre en garde

les sociologues? Comment pouvons-nous penser *sociologiquement* à l'aide d'une novlangue qui semble justement conçue pour décourager l'exercice de la pensée scientifique? Le concept de « genre » suffit-il à nos épistémologies? P. Touraille soutient ici que non. C'est le travail des sciences sociales de créer des outils déliés de la conceptualisation commune si elles veulent rendre compte efficacement de la façon dont se crée une société à l'ombre des concepts philosophiques. « La solution » que donne Wittig dans le champ de l'ontologie vaut dans le champ de l'épistémologie : il s'agit, bien évidemment, [dit-iel], *de supprimer le genre (en tant que catégorie de sexe) de la langue, une fois pour toutes, décision qui demande un consensus et qui demande forcément un changement de forme*. Au plan sociologique où nous nous situons ici, il ne s'agit pas, on s'en doute, de détruire les représentations qui sont le sujet d'étude des sociologues. Il s'agit de s'assurer un point d'ancrage ou une « suspension » (selon le beau terme de D. Eribon) hors de la catégorie discursive de sexe pour être à même de décrire la réalité sociale. L'idée est bien de poser une vraie catégorie grammaticale, de type « indéfini », sur le modèle des termes épïcènes déjà existants en français, et donc de *créer un ensemble cohérent de formes* destinées à fonctionner comme un outil conceptuel de rupture épistémologique lui-même *cohérent*.

Un travail immense, accessible sur Internet, a déjà été accompli au sein des communautés francophones qui s'auto-définissent non binaires. L'usage attesté du pronom personnel indéfini « iel/iels » l'a fait adopter par le Petit Robert en 2021. Des propositions relativement systématisées de catégorie grammaticale « neutre » ou précisément « épïcènes » selon la définition qu'en donne Alpheratz, ont été publiées sous une forme académique (Alpheratz, D. Borde, C. Brosse). Ce que nous proposons aujourd'hui doit être évalué à leur aune.

M.-C. Marsolier, qui œuvre en génétique et se passionne par ailleurs pour la grammaire, a travaillé avec ce qu'offre le français pour trouver une solution qui soit à la fois parcimonieuse et valable à l'écrit comme à l'oral. Il s'agit d'un procédé systématique de production de formes épïcènes pour tous les termes susceptibles de marquer les personnes en français « standard », et qui concerne donc les substantifs, pronoms, articles, déterminants, adjectifs et participes. Ce procédé, qui repose sur des variations vocaliques en position finale, ne concerne que les termes se rapportant aux animés (humains et non humains), seuls pertinents pour notre propos. Il ne met fin ni au genre lexical féminin ou masculin des choses et des concepts ni à leur accord grammatical : son impact global sur la morphologie de la langue est donc relativement limité.

Grâce à M. Allassonnière Tang, nous avons commencé à expérimenter la facilité d'apprentissage et d'usage de ces nouvelles formes épïcènes à travers un test sur lequel nous continuons à travailler. Nous présenterons ce test, ses résultats et la proposition concrète de ces formes épïcènes le jour du colloque (en avant-première et conjointement à la soumission de ses composantes théorico-techniques à la revue GLAD!). Nous préférons le dire à l'avance : même si nous en avons trouvé l'argument poétique, notre proposition ne relève pas d'un effort poétique. Elle est à prendre pour ce qu'elle est : un projet de règles grammaticales ayant vocation à l'intuitivité. C'est une raison – au-delà du défi culturel que ce projet incarne –, qui semble d'ailleurs avoir contribué à ce qu'aussi peu de personnes ne se soient mises à la tâche plus tôt, comme le remarquait récemment D. Elmiger.

PAUSE

11H00-11H45 | ARNAUD ALESSANDRIN

(Sociologue, Université de Bordeaux, Laces, UMR 7437)

La catégorie femme à l'épreuve de la non-binarité

Parler de genre a longtemps relevé d'une dynamique bi-dimensionnelle. Qu'il s'agisse de l'inextinguible question des inégalités femmes-hommes, des violences de genre ou bien encore des questions transidentitaires, il a le plus souvent été question d'opposition, de domination, de comparaison, de transition : bref de binarité.

Les travaux contemporains sur le genre et les minorités sexuelles ont néanmoins mis en avant des figures, des cultures, des trajectoires venant rompre avec cette dualité. Les drag-queens ou les drag-kings, plus

encore les drag-queers¹, font notamment partie de ces tentatives d'extirper le genre de cette binarité. D'un point de vue plus identitaire, la visibilité des personnes queers, gender fluid ou non-binaires fait glisser cet au-delà de la binarité d'une perspective scénique et artistique vers des agendas politiques plus classiques comme ceux de l'éducation (avec les enjeux scolaires), de la santé (avec la question des prises en charge des mineurs non-binaires par exemple) ou de l'aménagement du territoire, qu'il s'agisse de toilettes, de vestiaires, d'espaces de loisirs.

Pour autant, nous ne savons pas grand-chose des personnes non-binaires ou gender fluid. Dans la littérature francophone disponible, on soulignera la publication de travaux centraux sur les jeunes non-binaires², l'école et leur (non)inclusion³, l'évolution de leurs terminologies d'usage⁴, ou bien encore des essais tentant de cerner les contours de cette nouvelle façon d'être au genre⁵.

Pour saisir ce qui se dessine comme un nouvel enjeu autour des personnes LGBTIQ, il est nécessaire de définir en amont ce que nous entendons par « non-binarité ». Bien que le terme de « non-binarité » soit récent, les identités qui permettent de dire « un au-delà » des catégories masculines et féminines sont nombreuses. La multiplication des façons de « faire genre » est une tendance qui semble s'accélérer, du moins si l'on se fie aux recherches les plus récentes sur cette question⁶. Cependant toutes les définitions de la non-binarité ne se superposent pas complètement. D'une part, dans la littérature contemporaine des *gender studies* nous trouvons des définitions génériques, tendant à traduire la non-binarité de genre comme des « styles de féminités et de masculinités »⁷, qui ne se laissent pas réduire aux expériences et aux identités binaires. D'autre part, certaines approches soulignent que la non-binarité de genre est aussi une posture politique de refus des assignations normatives⁸. Si la présente communication n'a pas pour objectif de trancher cette polémique, il convient néanmoins de remarquer que le terme de « non-binarité » peut parfois apparaître comme un terme parapluie renvoyant à une diversité d'expériences, d'identités ou de revendications qui, par leur fluidité, défont les traditions genrées. À cet égard, nous notons que la non-binarité se déploie tantôt comme « un en dehors du genre », tantôt comme une oscillation entre les rôles traditionnels assignés au masculin et au féminin. Plus encore, aux côtés du terme de non-binarité, nous trouvons d'autres appellations comme celles de personne « gender queer » ou « gender fluide » pouvant recouvrir des réalités similaires (ce qui n'aide évidemment pas les lectures statistiques de ces multiples identités)⁹.

Pour cette communication, notre attention se portera plus spécifiquement sur ce que l'apparition de ce terme, et les expériences décrites à travers lui, font et défont de la catégorie « femme » qui, à l'image de la masculinité, est ici rediscutée. Pour cela, nous reviendrons sur les tentatives de définitions précitées en

1. Alessandrin, Arnaud. « Drag in the city : éléments pour une analyse du paysage Drag Queen français », *Le sujet dans la cité*, vol. 12, no. 2, 2021, pp. 235-248.

2. Annie Pullen Sansfaçon, Denise Medico, *Jeunes trans et non binaires : De l'accompagnement à l'affirmation* Remue-Ménage, 2021

3. Richard, Gabrielle, et Clément Reversé. « La vulnérabilité scolaire des jeunes LGBTIQ en France. Penser la marginalisation accrue des élèves trans, non binaires et intersexes », *Agora débats/jeunesses*, vol. 91, no. 2, 2022, pp. 21-35.

4. Arnaud Alessandrin, « Au-delà du troisième sexe : expériences de genre, classifications et débordements », *Socio*, 9, 2017, pp. 201-214.

5. Louisa Mackenzie, Vinay Swamy, *Devenir non-binaire*, Le Manuscrit, 2021.

6. Lire par exemple : Willems, Geoffrey. « Le genre non binaire et fluide consacré par la Cour constitutionnelle : faut-il flexibiliser ou abolir l'enregistrement civil du sexe ? (obs. sous Cour const. (b.), arrêt no 99/2019, 19 juin 2019) », *Revue trimestrielle des droits de l'Homme*, vol. 124, no. 4, 2020, pp. 895-920 (dimension juridique), Poirier F. et al. « Non-binarité et transidentités à l'adolescence : une revue de la littérature », *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 2018, 67(5-6), pp. 268-285 (dimension clinique), et Beaubatie, Emmanuel. « Le genre pluriel. Approches et perspectives pour complexifier le modèle femme/homme en sciences sociales », *Cahiers du Genre*, vol. 70, no. 1, 2021, pp. 51-74 (lecture sociologique).

7. Beaubatie, op cit.

8. Bourcier S. Homo Inc. Orporated, *le Triangle et la licorne qui pète*, Paris, Cambourakis, 2017.

9. Trachman M., Lejbowicz T. « Lesbiennes, gays, bisexuel.le.s et trans : une catégorie hétérogène, des violences spécifiques ». In : Brown E. et al. (dir.) *Violences et rapports de genre*, Paris : INED, 2021, pp. 355-387. Et Trachman M. Lejbowicz T. « Des LGBT, des non-binaires et des cases. Catégorisation statistique et critique des assignations de genre et de sexualité dans une enquête sur les violences ». *Revue française de sociologie*, 59(4), 2018, pp. 677-705.

les explorant plus intensivement. Ainsi, nous regarderons premièrement du côté d'une non-binarité comme oscillation de genre (l'un et l'autre genre) avant de s'intéresser à la non-binarité comme agencement (l'un et l'autre genre) puis comme extériorité du genre (ni l'un ni l'autre).

11H45-12H30 | JULES FALQUET

(Professeure au département de philosophie, Université de Paris 8 Saint-Denis, Laboratoire d'études et de recherches sur les Logiques Contemporaines de la Philosophie-LLCP)

Une analyse matérialiste et décoloniale: comment la dynamique des rapports sociaux imbriqués crée les femmes (et les hommes)

Cette communication propose une compréhension théorique (sociologique et historique), de ce que sont les « femmes » – et donc les « hommes ».

Il s'agira d'abord de rappeler les bases théoriques de trois grands courants d'analyse *antinaturalistes* qui ont permis, à partir de la réflexion collective et dans le cadre de l'activisme féministe, de penser les femmes, tout comme les hommes, non pas comme des groupes et des individus naturellement « différents » et « complémentaires », mais comme des antagonistes dans un rapport structurel de pouvoir, organisé en faveur des « hommes ».

Le premier courant est constitué par les analyses matérialistes francophones qui ont proposé les concepts de rapports sociaux de sexe, de sexage et d'hétérosexualité comme système politique tels qu'explicités respectivement par les anthropologues, sociologues et écrivain Nicole-Claude Mathieu (1971), Colette Guillaumin (1978) et Monique Wittig (1981) – ou collectivement dans l'éditorial du premier numéro de *Questions Féministes* (1978).

Contemporain du premier, le deuxième courant, développé d'abord aux États-Unis par des militantes qui se sont revendiquées comme féministes et lesbiennes Noires, est celui de l'imbrication des systèmes d'oppression (Combahee River Collective, 1979), puis de l'intersectionnalité, dans une perspective de critique du droit (Crenshaw, 1989). Ces différentes analyses mettent en lumière le fait que femmes et hommes sont également, simultanément et de manière tout aussi fondamentale, « constitué-e-s » (jusque dans leur corps-esprit) par leur position dans les rapports sociaux de race et de classe.

Beaucoup plus tardif, le troisième courant émerge avec la philosophe argentine María Lugones qui forge en 2007 le concept de colonialité du genre, qui fait écho à diverses analyses militantes plus anonymes, notamment autochtones et afrodescendantes. En s'appuyant fortement sur les analyses des femmes et des féministes « of color » États-uniennes, Lugones affirme que le genre hégémonique tel qu'on le comprend et le pratique aujourd'hui, n'est rien d'autre qu'une imposition coloniale, qui impacte de manière très différente les femmes et les hommes colonisé-e-s et les femmes et les hommes colonisateur-e-s.

Dans une deuxième partie, la communication proposera une synthèse de ces différentes perspectives, autour de trois propositions théoriques que j'ai progressivement construites : l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de race et de classe, les vases communicants et la combinatoire straight. Le concept d'imbrication des rapports sociaux de sexe reprend la proposition initiale du Combahee (imbrication de systèmes d'oppression) en remplaçant systèmes d'oppression par rapports sociaux. Celui de vases communicants s'appuie sur l'hypothèse guillauminienne selon laquelle les rapports sociaux de sexe, comme ceux de race, sont des rapports d'appropriation, qui se distinguent de ce fait des rapports d'exploitation qui fondent les classes sociales. J'y ajoute l'idée que contrairement à ce que le marxisme a proposé, en affirmant que les modes de production se succédaient et/ou que les autres rapports sociaux se subsumaient progressivement dans les rapports de classe, les logiques d'appropriation et d'exploitation coexistent de manière durable et articulée. De ce fait, il est possible de modifier continuellement la division sexuelle, raciale et sociale du travail (et notamment l'organisation des lourdes tâches de la reproduction sociale), en faisant porter plus de poids sur l'un, l'autre

ou le troisième rapport. Enfin, le concept de combinatoire straight, qui désigne l'ensemble des institutions et des règles qui régissent l'alliance matrimoniale et la filiation selon les rapports sociaux de sexe, race et classe, éclaire notamment les logiques du métissage (généralement forcé) et de production de la force de travail, qui constitue l'une des grandes clés de compréhension du développement du système-monde moderne-colonial.

DÉJEUNER

14H00-14H45 | MARIE-XAVIÈRE CATTO

(MCF en droit public, ISJPS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – CNRS UMR 8103)

Garder la catégorie juridique de « femme » ?

Si la mention du sexe sur le plan juridique et notamment en France, répond à un statut, il est interrogé en droit depuis de nombreuses années. Si le fait d'être une femme a de moins en moins conditionné l'application de la norme, puisque l'égalité a rendu nombre de normes indifférentes au sexe des sujets, le maintien de ce statut différencié dès la naissance demeure très peu interrogé. Il l'est désormais mais demeure sans cesse confirmé par les juridictions qui maintiennent le caractère binaire de la mention du sexe « au nom de l'ordre social et juridique ». Les femmes existent, en droit, en tant que catégorie. L'intervention consistera alors à se demander comment les femmes sont définies en droit et quels en sont les traits dans un certain nombre de décisions. Il s'agira ensuite d'envisager le fait de se passer de cette catégorie, ce qui interroge aussi bien certains services publics déterminés par le sexe (la prison notamment) que certaines politiques publiques (la lutte contre les violences ou les dispositifs de discrimination positive notamment). Nous essaierons dès lors de comprendre, à travers certains exemples où le fait d'être une femme conditionne l'applicabilité des normes, si d'une part ce qui est subsumé dans la catégorie au moment de la détermination du sexe se retrouve dans les justifications des distinctions des politiques publiques à l'œuvre, et de discuter de la nécessité, ou non, de son maintien.

14H45-15H30 | CAROLINE COURBIÈRES

(Professeure des Universités en Sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales – LERASS /URU827)

Manifestations du féminin : l'expression de genre à travers la mode vestimentaire

À la question « qu'est-ce qu'une femme ? », nous sommes tentée d'ajouter son corollaire : « qu'est-ce que n'est pas une femme ? », et poser « la femme » *versus* « l'homme » en suivant la catégorisation sémique binaire. Notre approche sémio-communicationnelle, qui s'attache à étudier les univers de sens des objets signifiants, nous invite alors à considérer « la femme » comme simple référent conceptuel de discours multiples et variés qui élaborent différentes représentations du féminin *versus* le masculin. Dans ce cadre interprétatif, nous avons choisi d'étudier comment se manifeste le féminin en investiguant un lieu privilégié de l'expression de genre : l'univers de la mode vestimentaire. Au-delà de la production d'objets matériels, cette sphère culturelle compose surtout des images de la femme (ou de l'homme), que le discours médiatique diffuse dans le corps social.

Parce qu'il fixe les normes dominantes en matière de tenue vestimentaire, le domaine de la mode autorise en effet la circulation de figures genrées – binaires ou non-binaires – dans l'espace public. Il constitue un terrain de prédilection pour analyser la conception, le figement ou l'évolution de ces formes d'expression à l'articulation de l'être et du paraître. Si l'on projette ces représentations sur le schéma théorique de la communication,

l'actualisation d'un choix vestimentaire *de mode* peut ainsi résulter de la part du sujet émetteur d'un vouloir-signifier une certaine identité, sinon de genre, du moins personnelle, à travers son apparence. Et le résultat de ce processus de production reste toujours peu ou prou en décalage avec le processus d'interprétation que les sujets récepteurs sont susceptibles de réaliser. L'étude des signes de mode – qu'il s'agisse des objets vestimentaires, des mannequins choisis, des corps exhibés ou des domaines de référence convoqués – permet dès lors de confronter la notion d'expression de genre à celle d'identité.

Afin de mieux saisir les manifestations du féminin, nous nous appuyons principalement sur la médiation première du système de la mode institutionnelle : le défilé de mode. Récit « où tout à des degrés divers y signifie » (Barthes, 1967), le défilé se présente comme un spectacle dans lequel les créateurs de mode visent à exposer une image de la femme singulière dont les attributs peuvent signifier le genre. Cet événement, orchestré par les différentes instances officielles nationales¹⁰, s'ordonne majoritairement selon la binarité femme/homme : présentation de la saison printemps-été en septembre-octobre et de la saison automne-hiver en février-mars pour la mode féminine, présentation de la saison printemps-été en juin et de la saison automne-hiver en janvier pour la mode masculine¹¹. Or, on assiste depuis une vingtaine d'années à l'institutionnalisation d'une certaine fluidité de genre dans le domaine de la mode.

Celle-ci se traduit tout d'abord au niveau de l'organisation des défilés qui n'opère plus de division strictement binaire entre les collections pour la femme et celles pour l'homme. Cette tendance structurelle se retrouve dans le discours médiatique avec une prise de position forte de la part de certains créateurs ou créatrices de mode quant à la problématique du genre. Enfin, cette orientation actuelle du système de la mode s'assortit depuis le début du XXI^{ème} siècle de la fabrication de figures genrées plurielles. Cette fluidité vestimentaire n'est cependant pas inédite, que ce soit au sein du système de la mode institutionnelle, ou dans les sous-styles culturels qui le précèdent. Nombre d'exemples de mode expriment la complexité des manifestations du féminin, depuis la séductrice en tenue masculine jusqu'à la féminité volontairement exacerbée des tenues de drag queens.

Si les représentations hybrides du masculin semblent se déployer plus visiblement aujourd'hui dans l'espace social, qu'en est-il des manifestations du féminin ? Quelles figures féminines façonnent le discours de la mode aujourd'hui ? Par une mise en tension des représentations du féminin et du masculin, l'expression de genre à travers la mode questionne *in fine* la pertinence de la notion d'identité de genre et permet de déconstruire les stéréotypes émergents qui lui sont liés. Car peut-être plus qu'aucun autre lieu d'expression, la mode vestimentaire reste paradoxalement un domaine où les règles peuvent être transgressées.

PAUSE

16H00-16H45 | FABRICE GABARROT

(Maître de Conférences HDR en psychologie sociale,
Laboratoire Psy-DREPI, EA 7458, Université de Bourgogne)

Psychologie sociale du genre: entre stéréotypes et identité

Il y a plus de 30 ans, la philosophe Judith Butler (1990) a appelé la société à créer un « trouble dans le genre » en bouleversant la vision binaire du sexe, du genre et de la sexualité. Selon elle, le genre, plutôt que d'être une qualité essentielle découlant du sexe biologique, est une performance sociale apprise, répétée, et exécutée qui se développe à partir des normes sociétales, les renforce et est renforcé par elles. Les travaux de Butler sont purement théoriques et, par conséquent, nombre de ses idées n'ont pas été testées de manière empirique, notamment au moyen d'une approche expérimentale. L'objectif de cette présentation est d'explorer comment

10. La Fédération de la haute couture et de la mode (FHCM) pour Paris.

11. Présentation des maisons de haute couture en janvier et juillet pour la France.

la recherche en psychologie expérimentale, et en particulier en psychologie sociale, s'articule avec la vision de Butler, et de discuter de pistes de réflexions intégrant cette vision et les travaux de psychologie sociale.

Le genre est un sujet de plus en plus important en psychologie en général, et en psychologie sociale en particulier. Bien qu'il y ait une grande diversité dans la façon dont les psychologues considèrent et traitent la question du genre, ces travaux s'inscrivent généralement dans l'une des trois approches suivantes : (1) les approches évolutionnistes qui considèrent le sexe biologique binaire comme le déterminant du genre et des différences de genre ; (2) les approches sociostructurelles qui considèrent les forces sociétales telles que les rapports de pouvoir, le statut, et les rôles sociaux comme le déterminant des stéréotypes et des différences de genre ; et (3) les approches en termes d'identité sociale qui considèrent le genre comme l'une des nombreuses catégories sociales auxquelles les individus s'identifient à divers degrés.

Alors que les approches évolutionnistes soutiennent que les différences de genre sont essentiellement génétiques et résultent de problèmes d'adaptation différenciés auxquels femmes et hommes ont été confrontés au cours de leur évolution, les approches sociostructurelles – telles que la théorie des rôles sociaux (Eagly, 1987) ou le modèle du contenu des stéréotypes (Fiske et Stevens, 1993) – proposent que les structures sociétales, au travers de rôles sociaux et de différences de statut, déterminent les stéréotypes de genre. En retour, ces stéréotypes affectent à la fois les comportements genrés et les réactions à l'égard de ceux qui s'en écartent. L'approche de l'identité sociale (Tajfel et Turner, 1979 ; Turner et al., 1987), quant à elle, considère le genre comme une part de notre identité sociale. En plus de notre identité personnelle, les différents groupes sociaux auxquels nous appartenons sont intégrés dans notre concept de soi. Ces identités sociales déterminent la mesure dans laquelle le concept de soi d'une personne est affecté par les stéréotypes de genre – et en retour, la mesure dans laquelle des comportements genrés sont exprimés, renforçant le contraste entre les groupes, par le biais de stéréotypes et de préjugés. Ces processus identitaires peuvent participer à renforcer les différences de genre, et à l'aliénation de ceux qui s'écartent des normes et stéréotypes de genre.

Les travaux de Butler peuvent informer la recherche en psychologie sociale : (a) au travers de nouvelles questions de recherche qui n'ont pas encore été étudiées empiriquement, et (b) en remettant en question notre façon d'étudier le genre lui-même. Si les psychologues sociaux expérimentaux veulent contribuer à la problématique du genre, nous devons nous éloigner du sexe et du genre en tant que causes du comportement et des résultats psychologiques. Au lieu de cela, nous devrions traiter le genre comme le résultat de forces sociétales et psychologiques. Ainsi, plutôt que de nous demander ce que le genre peut expliquer, la psychologie peut davantage s'intéresser à ce qui explique le genre.

16H45-17H30 :

Table-ronde de clôture